

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

pour publication immédiate

### NOUVELLE EMISSION DU FONDS AKARA SWISS DIVERSITY PROPERTY FUND PK AVEC UNE PERIODE DE SOUSCRIPTION DU 4 MAI 2020 AU 12 JUIN 2020

**Zoug, le 4 mai 2020 – Akara Funds AG, société spécialisée dans le développement de fonds immobiliers, la gestion de patrimoine et les prestations immobilières, procède à une nouvelle augmentation de capital pour Akara Diversity PK (Akara Swiss Diversity Property Fund PK).**

Du 4 mai 2020 au 12 juin 2020 (12 h 00), Akara Funds AG procédera à une nouvelle augmentation de capital, la sixième au total, pour le fonds Akara Diversity PK qu'elle a lancé. Le volume d'émission maximal à atteindre est de 180 642 nouvelles parts. Cinq (5) parts actuelles donnent droit à l'achat d'une (1) nouvelle part au prix net d'émission de 1 101 CHF chacune. L'émission est effectuée en commissionnement (« best effort basis ») dans le cadre d'une offre de souscription aux investisseurs autorisés par le contrat de fonds en Suisse. Le nombre exact de parts émises dépend du nombre de souscriptions réalisées. Les parts non souscrites ne sont pas émises, et le nombre maximum de parts à émettre est diminué d'autant. La direction du fonds informera les investisseurs du nombre définitif de nouvelles parts à émettre au plus tard le 19 juin 2020. La libération des nouvelles parts à émettre aura lieu le 26 juin 2020. Le produit de l'émission sera d'une part investi dans des valeurs immobilières et des projets immobiliers dans toute la Suisse dans le cadre de la politique de placement du fonds et, d'autre part, sera imputé en capitaux externes à court terme.

#### CONDITIONS D'ÉMISSION

Volume d'émission	180 642 parts au maximum
Période de souscription	Du 4 mai 2020 au 12 juin 2020, 12 h 00 (HEC)
Ratio de souscription	5 : 1. Cinq parts actuelles donnent droit à l'achat d'une nouvelle part.
Prix d'émission par part	1 101 CHF net

Calcul du prix d'émission	Conformément à l'article 13 chiffre 3 du contrat de fonds, le prix d'émission des parts repose sur la valeur nette d'inventaire de chaque part. Il se compose des éléments suivants (arrondis au franc près) :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– VNI au 31.12.2019 : CHF 1 054,53 (excl. la distribution de 35,94 CHF effectuée le 30.04.2020)</li> <li>– Rachat dans le changement de VNI prévue du 01.01.2020 – 26.06.2020* : CHF 24,90</li> <li>– 0,5% de frais accessoires, sur la base de la VNI prévue au 26.06.2020 : CHF 5,39</li> <li>– 1,5% de commission d'émission, sur la base de la VNI prévue au 26.06.2020 : CHF 16,18</li> </ul>

\* La valeur nette d'inventaire au 26 juin 2020 intègre les variations de valeur et de revenu du portefeuille immobilier supposées et prévues depuis la détermination de la VNI au 31.12.2019 jusqu'au 26.06.2020.

Date de libération	26 juin 2020
Utilisation du produit de l'émission	Les capitaux propres supplémentaires sont d'une part investis dans des valeurs immobilières et des projets immobiliers dans toute la Suisse dans le cadre de la politique de placement du fonds et, d'autre part, sont imputés en capitaux externes à court terme.
Valeur/ISIN – parts	333.49.032 / CH 033 349 032 1
Valeur/ISIN – droits de souscription	544.81.604 / CH 054 481 604 1
Direction du fonds	Akara Funds AG, 6300 Zoug
Banque dépositaire	Banque Cantonale Vaudoise, 1001 Lausanne
Organe de révision	BDO AG, 8005 Zurich

## CONTACT

Patricia Neupert  
Responsable des ventes et du marketing  
Alpenstrasse 15  
6300 Zoug  
[neupert@akara.ch](mailto:neupert@akara.ch)  
Tel. +41 41 500 75 91

Karl Theiler  
PDG et partenaire  
Alpenstrasse 15  
6300 Zoug  
[theiler@akara.ch](mailto:theiler@akara.ch)  
Tel. +41 41 500 75 73

## AKARA FUNDS AG

Akara est la toute dernière société de fonds de placements immobiliers solides et tournés vers la croissance, spécialisée dans la gestion de patrimoine et les prestations immobilières pour les investisseurs institutionnels et privés. Elle :

- optimise les rendements pour un risque défini,
- crée de la valeur via des biens immobiliers,
- génère des rendements constants et durables,
- applique des principes éprouvés en toute conscience des coûts et de manière innovante,
- est transparente, indépendante, intègre, efficace et avant-gardiste.

Grâce à des structures réglementées mais allégées, des experts reconnus mettent leur savoir-faire à la disposition des clients : Lancé en octobre 2016, le fonds Akara Diversity PK est ouvert aux institutions de prévoyance, exonéré d'impôts, basé sur la VNI et comprend une FTF d'environ 1 272 millions de CHF au 31 décembre 2019, avec un rendement des investissements à 5,03%.

Créée en 2016 par des spécialistes de l'immobilier dotés d'une vaste expérience des fonds, Akara, domiciliée à Zoug, est présente dans toute la Suisse. [www.akara.ch](http://www.akara.ch)

---

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les affirmations prospectives présentées dans ce communiqué peuvent contenir des risques et des incertitudes. Elles peuvent différer de l'évolution future réelle. Toute référence à la performance passée ne doit pas être interprétée comme une indication de performance future. En particulier, la performance passée ne constitue aucune garantie quant à l'évolution de valeur future des parts du fonds Akara Swiss Diversity Property Fund PK. Les informations prévisionnelles utilisées dans le présent communiqué ne sont pas des évaluations d'experts chargés des estimations et des chiffres révisés de la société d'audit, mais des prévisions de la direction du fonds. Ces prévisions ont été établies par la direction du fonds avec le plus grand soin possible. La direction du fonds ne donne aucune garantie sur leur exactitude, actualité et exhaustivité.

Ce communiqué n'est pas un prospectus au sens du Code des obligations suisse ou de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. Les décisions de placement ne doivent être prises que sur la base du prospectus d'émission prévu d'être publié. Par ailleurs, ce communiqué n'est pas destiné à être distribué hors de Suisse et ne constitue pas une offre dans une juridiction où une telle offre n'est pas autorisée.